



<b>PLAN</b>		
1- Organisation interne du Conseil d'École 2- Organisation générale de l'école 2.1- Effectifs et répartition 2.2- Elections 2017 2.3- Projet d'organisation de la semaine scolaire 3- Projets 3.1- Projet d'école 3.2- Projets de classe	4- Vie de l'école 4.1- Activités périscolaires 4.2- Restauration scolaire 4.3- Financement et budget mairie 5- Sécurité 5.1- Mise aux normes 5.2 PPMS	6- Moyens 6.1- Travaux 6.2- Matériels 4.3- ... 5- Utilisation des locaux

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1	<p>Organisation interne du conseil d'école</p> <p>Approbation du procès verbal du conseil d'école n° 2</p> <p>Rappel de la directrice concernant l'organisation du conseil d'école : le directeur établit l'ordre du jour : les participants peuvent soumettre des questions qui seront traitées dans cet ordre du jour ou dans le point questions diverses à condition bien sûr qu'elles relèvent du conseil d'école. La directrice transmet les questions qui concernent la mairie au service concerné.            En envoyant un 2<sup>ème</sup> ordre du jour, cela perturbe la compréhension du fonctionnement du conseil et ne permet pas de préparer de réponses à des questions précises.</p>	
2	<p>Organisation générale de l'école-rentree 2017</p> <p>2.1 Effectifs et répartition</p> <p>Les effectifs actuels de l'école sont de 175 élèves            Les effectifs prévisionnels sont de 187 élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 27PS, 18MS, 28GS, 16CP, 24 CE1, 27CE2, 26CM1, 21CM2</li> <li>⇒ L'année prochaine il y aura donc 7 classes (la fermeture éventuelle a été retirée) : PS-MS/GS-GS/CP-CP/CE1-CE1/CE2-CE2/CM1-CM1/CM2</li> </ul> <p>Question des représentants de parents concernant le non renouvellement d'heures d'ATSEM en GS/CP :</p> <p>L'année prochaine le nombre de GS dans la classe de GS/CP sera majoritaire (seulement 8 CP), les parents ne comprennent pas qu'à la rentrée il n'y aura que 2 ATSEM pour 3 classes maternelles.            Mme Carrara rappelle qu'une ATSEM par classe n'est pas obligatoire. Le temps des 2 ASTEM pourra être réparti sur les 3 classes.            Les parents pensent qu'une ATSEM à quart temps comme il y avait cette année est indispensable pour le bon déroulement des activités pédagogiques et regrette ce choix de la mairie.</p> <p>Une liste de matériel/fournitures sera demandée avec une base commune en fonction du cycle.            =&gt; Présentation des listes- validation par le conseil</p> <p>2.2 Elections des représentants de parents d'élèves</p> <p>Les élections auront lieu avant la 7<sup>ème</sup> semaine de l'année scolaire, les dates ne sont pas encore précisées. A la fin de l'année scolaire le conseil d'école doit désigner en son sein une commission composée du directeur d'école (président), d'un enseignant, de 2 parents d'élèves et du DDEN (ainsi qu'éventuellement un représentant de la collectivité locale). Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Ladite commission constituée en bureau des élections établira les listes électorales, recevra les bulletins de vote par correspondance, organisera le dépouillement public et publiera les résultats.            Nom des personnes désignées : parents d'élèves : Mme Flahaut-Mme Baratelli-Enseignante : Mme Burnichon</p>	

3	<p>2.3 Organisation de la semaine scolaire  Un décret vient d'être publié, ce qui permet de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée pour les communes qui le souhaitent. Dans un souci d'organisation et de concertation de tous les partenaires, il semble difficile de revenir à la rentrée 2017 sur l'organisation actuelle.  Toutefois, une réflexion peut-être menée au cours de la prochaine année scolaire. Mme Carrara informe que la commune pense proposer une enquête afin de connaître le souhait des parents quant à ce changement. Elle insiste sur la nécessité d'une participation massive afin que ce sondage prenne tout son sens.</p> <p>Projets</p> <p>3.1 Projet d'école.  3 axes avaient été privilégiés dans le projet d'école :  - le parcours artistique et culturel des élèves (conserver une mémoire, des références du parcours).  - le suivi des élèves (améliorer le suivi)  - la relation école-famille (améliorer la communication grâce à un blog d'école)</p> <p>-Dans le cadre du parcours des élèves, les modalités ont changé avec les nouveaux programmes. Désormais, il y a 3 parcours qui concernent les élèves de la maternelle au CM2 : le parcours artistique et culturelle, le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.  Dans l'objectif de mettre en œuvre, ces parcours il a été décidé par le conseil de maitres de mettre en place des classeurs qui suivront les élèves, ils seront complétés par une clef usb pour conserver les documents audio et vidéo.  - Pour améliorer le suivi des élèves, un dossier individuel avait été constitué. Dans chaque dossier sont regroupés les livrets, les informations utiles non confidentielles concernant la scolarité de l'élève. Pour les élèves à besoin particulier avec PPS, PAP, suivi RASED,... la directrice a constitué des classeurs regroupant les compte-rendus de réunion, les GEVASCO... qui permettent de conserver une mémoire des actions, de garder une vue d'ensemble sur le suivi de l'élève et de voir les évolutions.  - Concernant la relation école-famille, le site webecole continuera d'être alimenté l'année prochaine aussi bien pour la partie blog (article d'élèves), que pour la partie informations administratives gérée par la directrice.</p> <p>3.2 Les projets de classe.</p> <p>Projet commun : exposition, fête d'école (danse/chorale)  Les enseignants tiennent à remercier les parents qui jouent le jeu, peu d'enfants étaient absents. Ils remercient aussi Alice Tilquin de l'école de musique qui intervient auprès des élèves toute l'année et qui dirige la chorale ce jour-là. Elle s'investit beaucoup dans ce projet et c'est très apprécié.  Nous avons eu de bons retours des parents présents, l'exposition est un moment apprécié.  L'année prochaine nous souhaiterions une date plus tardive dans l'année et de préférence un vendredi soir. Le temps danse/chorale doit vraiment être dissocié du début de la kermesse pour avoir plus de calme et d'écoute.</p> <p>Piscine :  Nous regrettons l'annulation de cycle piscine, ou de séances par manque de parents accompagnateurs,  Question des représentants de parents : Pourquoi n'y a-t-il pas de séance en CM2, alors qu'il y a piscine en 6<sup>ème</sup> ?  En réunion il a été décidé de mettre la priorité sur les classes de cycle 2. 3 cycles de 10 séances ou 2 cycles de 15 séances sont recommandés par les textes. Sur Voreppe, nous avons la chance d'en réaliser davantage. En cycle 3 se pose le problème de l'encadrement, il a été décidé que les CM2 n'aillent plus à la piscine afin de faire bénéficier aux classes de CE2 ou CE2/CM1 d'un MNS supplémentaire.</p>	
---	---	--

Spectacle vivant : théâtre pour toutes les classes élémentaires (art'scenic), concert de jazz pour les GS/CP, les CP de la classe de CE2 et les CE1. Les enseignants estiment important que les enfants aient accès au spectacle vivant et s'ouvrent ainsi au monde de la culture.

ENS : classe de GS/CP et CM2 remerciement aux animateurs Cartusania très compétents et aux parents accompagnateurs. Projet autour des animaux de la mare et des zones humides qui a permis de travailler de façon interdisciplinaire (math, sciences, français...). Dans le cadre de ce projet les CM2 ont lu des albums sur le thème de la mare aux GS/CP. Les travaux des élèves, les articles concernant ces sorties sont sur le site de l'école,

Maternelle : Visite au château de Virieu, sortie de fin d'année au muséum d'histoire naturelle et maison des jeux à Grenoble (remerciements aux parents accompagnateurs nombreux du fait des déplacements en bus, train et tram)

GS/CP : sorties ENS, sortie au parc des oiseaux

CP/CE2 + CE1: séjour pédagogique dans la Cantal (expérience très enrichissante pour les élèves), les élèves ont fait une exposition pour présenter leur travail- école et cinéma (réalisation de vidéo)

CE2/CM1 : sortie parc des oiseaux- projet air et vent 3 journées d'intervention par M Dubanchet (association Imagin'Air) travail par demi-classe : une ½ classe le matin, une ½ classe l'après-midi.

Journée 1 : les montgolfières, journée 2 : le jardin du vent, journée 3 : les cerfs-volants

Atelier scrabble : séances animées par Vincente Odier

Jardin scolaire : thème les cucurbitacés

CM2 : travail sur le système solaire, les élèves ont assisté à une conférence avec Thomas Pesquet en direct de la station spatiale internationale (pour les classes élémentaires de l'école), visite le 20 juin du planétarium/L'après-midi de cette sortie, les élèves ont visité Lyon sur le thème : Les codes de la résistance, Visite ludique et enrichissante, les élèves ont dû déchiffrer des messages codés, trouver des indices, traverser les traboules... Nous avons compris à la fin du jeu qu'on nous avait fait revivre la journée de résistants du 21 juin 1943, jour de l'arrestation de Jean Moulin,

#### 4 Vie de l'école

##### 4.1 Activités péri-scolaire

###### Aide aux devoirs

Question des parents : l'aide aux devoirs sera-t-elle renouvelée ?

Il faut distinguer les TAP « étude surveillée » encadré par des enseignants et l'accompagnement éducatif du pays voironnais.

La mairie souhaite renouveler les 2 dispositifs l'année prochaine.

##### 4.2 Restaurant scolaire

Y aura-t-il un nouveau prestataire pour le restaurant scolaire : non

##### 4.3 Financement et budget mairie

Point Coopérative scolaire. Fonctionnement

Budget mairie : les budgets mairie ont été reconduits en janvier à l'identique pour l'année 2017 comme indiqué au 2<sup>ème</sup> conseil. Les budgets fonctionnent en année

<p>5</p>	<p>civile.</p> <p>5.1 Mise aux normes Des travaux vont être effectués dans l'école dans le cadre de la réglementation d'accessibilité au public. Il y aura notamment la mise en place d'un cheminement lumineux du portail péri-scolaire jusqu'à la salle de garderie maternelle. Cet éclairage va nécessiter la coupe d'une partie des bambous, et une taille de certains arbres dans le jardin de l'école. Dans le cadre de cette mise aux normes les dalles sur le chemin d'entrée maternelle vont être retirées.</p> <p>5.2 Exercices sécurité. Le dernier exercice de sécurité incendie a permis de tester en élémentaire l'alarme qui n'était pas assez forte et la porte coupe-feu dans le hall devant le bureau de direction qui a été réparée. La porte coupe-feu fonctionne correctement. L'alarme a un volume encore faible, le personnel communal présent pour la réactivation de l'alarme a constaté que le boîtier était certes en état de fonctionner mais un peu âgé. Il faudrait prévoir le changement de ce boîtier pour obtenir un son correct et audible dans toute l'école. Suite aux violents orages et vents qui ont eu lieu sur Voreppe, un arbre s'est abattu sur l'école. Ceci a eu lieu un mercredi après-midi mais nous nous sommes interrogés sur la procédure à suivre si ça avait eu lieu sur le temps scolaire. Un exercice « d'information » a été fait avec les élèves. La procédure de regroupement dans une pièce loin des fenêtres (vestiaires des classes maternelles / salle télé-atelier-hall pour l'élémentaire) a été expliquée aux élèves. Le regroupement a permis de vérifier que tous les élèves pouvaient être effectivement regroupés dans les espaces concernés.</p> <p>Questions parents- Exercices de sécurité sur temps périscolaire La mairie organise des exercices de sécurité régulièrement mais il n'y en a pas eu sur l'école Jean Achard cette année. Le personnel communal est informé de la démarche à suivre en cas d'évacuation incendie ou de mise en sûreté. Sur le temps scolaire le personnel présent participe aux exercices.</p>	
<p>6</p>	<p>Moyens</p> <p>6.1 Travaux La salle des maîtres côté élémentaire, les toilettes maternelle et la tisanerie côté maternelle vont être « rafraichis » pendant les vacances. Les petites réparations nécessaires seront faites et les murs seront repeints. La gâche côté portail élémentaire doit être faite pendant les vacances, un boîtier sera sûrement rajouté pour qu'on ne puisse pas l'atteindre de l'extérieur. Une plaque sera aussi mise sur ce portail, car il est régulièrement ouvert (forcé avec une clef pour entrer) Une liste de « petits » travaux sera transmise à la mairie avant les vacances. Les parents souhaiteraient qu'une gâche soit aussi placée sur le portail de la garderie.</p> <p>6.2 Matériels Les salles C9 et C1 seront équipés d'un TBI pendant les vacances.</p>	
<p>7</p>	<p>Questions diverses</p> <p>Question parent sur le redoublement : sera-t-il appliqué dès la rentrée 2017, Pour le moment nous n'avons pas de directives écrites concernant cette annonce. Il faudra donc attendre des précisions pour connaître les modalités exactes qui seront appliquées à la rentrée.</p>	

	Remerciements de la directrice à toute l'équipe enseignante, à tout le personnel communal, ainsi qu'à tous les parents qui se sont investis dans leur rôle de délégué cette année.	
--	--	--